

Climat : une motion à la Province

Namur Elle vise à soutenir
les jeunes manifestants
pour le climat.

Les conseillers provinciaux ont trouvé sur leur table ce vendredi matin un projet de motion déposé par le groupe Ecolo et défendu par la conseillère France Masai. Surlant sur la vague lancée par ces milliers de jeunes qui manifestent chaque jeudi dans notre pays, les verts namurois ont tenté de mettre la pression sur le collège provincial afin qu'il mette en œuvre un plan climat ambitieux. Celui-ci devrait viser à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'encourager et épauler les initiatives pédagogiques concernant le climat dans tous les établissements scolaires afin de soutenir les élèves dans leur ambition d'être des acteurs conscients et responsables face au grand défi de ce siècle.

Un accord est intervenu

Une motion qui a fait tiquer la majorité. Par les voix des députés provinciaux Amaury Alexandre et Richard Fournaux, celle-ci a démontré que l'institution n'a pas attendu Ecolo pour mettre en route une série de politiques très concrètes pour tenter de lutter, à son échelle, contre le réchauffement climatique. Pour Alexandre (Défi), un bilan carbone de l'institution a été établi dès 2012 et a permis d'identifier là où agir pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre. La cellule environnement s'occupe de cette problématique et s'attache à mettre en place des actions concrètes pour réduire l'empreinte écologique des déplacements, de la consommation d'énergie, du patrimoine bâti et des repas scolaires, avec des résultats tangibles.

Richard Fournaux (MR) enchérissait dans la foulée en expliquant la panoplie d'exemples concrets d'actions lancées par la Province notamment en matière de marchés publics qui sont maintenant systématiquement étudiés sous l'angle environnemental, social et éthique. Dès lors, Patrick Pynnaert (Défi) proposait un amendement au texte Ecolo mettant en exergue le travail entrepris au niveau de l'institution provinciale. Un amendement qui n'a pas plu à Georges Balon-Perin (Ecolo) parce que la proposition de la majorité vidait en fait le texte initial de sa substance. Après une suspension de séance, un accord est intervenu et la motion (légalement) modifiée a été votée à l'unanimité.

LEF